

Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 2 octobre 2018

Le 2 octobre deux mille dix-huit, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : le 27 septembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Présents : Didier Debrabant, Mireille Dupire, Jacques-Anthony Vienne, Edith Glasse, Charles Autreaux, Jean-Marie Lalou, Virginie Dumoulin, Gérard Druelle, Marcelle Ghaye, Bénédicte Dzikowski, Noël Delleaux, Mehdi Hamida, Jean-Marc Lefebvre.

Absents excusés : Thierry Guyonnet (quitte la séance à 21 heures en raison de son travail de nuit).

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 juillet 2018,
- 2) Création de la réserve intercommunale de sécurité civile,
- 3) Convention pour occupation domaniale entre GRDF et la commune de Jolimetz,
- 4) Délibération autorisant le Maire à recruter un service civique,
- 5) Création d'un poste d'adjoint technique catégorie C (24h/semaine),
- 6) Subvention exceptionnelle au JOHC,
- 7) Occupation temporaire du domaine public,
- 8) Préparation du centenaire de la Grande Guerre,
- 9) Point sur le dossier de la RD33,
- 10) Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

Ajout de dernière minute en raison des délais de dépôt des dossiers

- 11) Délibération - subvention « École numérique innovantes et ruralité ».

1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 juillet 2018,

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 9 juillet 2018. Edith Glasse fait remarquer que Noël Delleaux a été oublié dans la liste des présents.

Le compte rendu est validé.

2. Création de la réserve intercommunale de sécurité civile,

Monsieur le Maire expose :

La Communauté de Communes du Pays de Mormal se propose de créer une réserve intercommunale de sécurité civile. Celle-ci aura pour but d'intervenir éventuellement pour aider les services d'incendie et de secours en cas de situation de catastrophe ou de crise. Après en avoir débattu, le conseil municipal n'est pas favorable à la mise en place de cette « réserve communale de sécurité civile ». Il appartient aux services de l'État d'exercer cette mission et non à la collectivité de s'y substituer.

Résultat du vote : 1 abstention, 13 contre.

3. Convention pour occupation domaniale entre GRDF et la commune de Jolimetz,

Monsieur le Maire expose :

GRDF (Gaz Réseau Distribution de France) souhaite signer avec la commune une convention pour bénéficier de l'accès à un lieu situé en hauteur afin d'installer un matériel permettant le relevé à distance des compteurs individuels : lieux envisagés – maison du temps libre – église. La convention est signée pour une durée de 20 ans. Anthony Vienne et Gérard Druelle demandent une information concernant les nuisances éventuelles : ondes ? L'impact est normalement faible : le niveau d'ondes émises est de l'ordre de 500 MW pour les concentrateurs et de l'ordre de 50 à 100 MW pour les compteurs individuels.

Résultat du vote : 6 voix pour, 7 abstentions, 1 contre.

4. Délibération autorisant le Maire à recruter un service civique,

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu avec Noël Delleaux Monsieur Corentin Béthegnies. Si le conseil municipal en est d'accord nous pourrions lui proposer un contrat en service civique. Il est demandé au conseil d'autoriser le recrutement.

Résultat du vote : 14 voix pour.

5. Création d'un poste d'adjoint technique catégorie C (24h/semaine),

Monsieur le Maire expose :

Suite au départ en retraite de Madame Brigitte Falkowicz, une réorganisation du temps de travail du personnel permettrait l'embauche de Monsieur Mathieu Cauderlier sans que cela augmente le coût global de notre part de budget alloué au personnel. Monsieur le Maire propose que Monsieur Mathieu Cauderlier soit embauché sur la base d'un poste d'adjoint technique catégorie C : 24 heures par semaine.

Résultat du vote : 14 voix pour.

6. Subvention exceptionnelle au JOHC,

Monsieur le Maire expose :

Suite au concert donné par le JOHC, une subvention de 300,00 euros pourrait être attribuée au JOHC pour une aide à la prise en charge des frais engagés.

Résultat du vote : 14 voix pour.

7. Occupation temporaire du domaine public,

Monsieur le Maire expose :

La friterie du carrefour de l'Opéra a été installée avec l'accord du conseil municipal. Après une période d'essai, il serait souhaitable de proposer un bail pour la mise à disposition du terrain. Il s'agirait d'une AOT (autorisation d'occupation temporaire du domaine public - un an renouvelable). Il est proposé une redevance annuelle de 5euros le mètre carré, l'AOT ne pouvant pas être transmis à un autre locataire sans l'accord du Conseil Municipal. Le bail débiterait au premier janvier 2019.

Résultat du vote : 14 voix pour.

8. Préparation du centenaire de la Grande Guerre,

Anthony Vienne rappelle les projets qui seront mis en place pour le centenaire de la fin de la première guerre mondiale : représentation théâtrale « Vous pouvez le faire savoir via Owen Owen » le 31 octobre, exposition « Le temps des cerises » les 1, 3 et 4 novembre 2018, Lecture en partenariat avec la chorale et l'orchestre d'harmonie le 4 novembre. Le 11 novembre entre les manifestations de Potelle et de Jolimetz nous nous rendrons au cimetière communal. Le livre « Souvenirs de jolimetz » sera distribué au cours de ces différentes manifestations. Il souhaite

que le nom d'Owen Albert Brown soit mentionné sur notre monument aux morts avec les victimes civiles. Il est le seul soldat anglais présent dans notre cimetière (tombé en 1918 en forêt de Mormal). Son nom pourrait être accompagné de la formule « soldat britannique mort pour la France ». Gérard Druelle se propose d'étudier ce projet avec l'association des anciens combattants.

9. Point sur le dossier de la RD33, Monsieur le Maire expose :

Le cabinet d'études a rendu un premier projet. Il fera l'objet d'une présentation aux habitants le 16 octobre 2018 à 19 heures. Si l'on retient l'enfouissement des lignes électriques-téléphone, le budget est alors doublé soit deux millions d'euros. Charles Autreaux et Anthony Vienne s'inquiètent de l'étroitesse de la chaussée (réduction à 5.50m), du stationnement des véhicules, de la place accordée aux cyclistes.

10. Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire informe :

- Les vœux auront lieu le 26 janvier 2019 à 18 heures,
- La CCPM organise une réunion DETR avec Madame Valérie Liétard le 9 octobre 2018,
- Un arrêté de stationnement a été pris pour interdire le stationnement le long de l'église.
- Il n'y a pas de dispositions pour limiter ou augmenter la plantation de peupliers (source Parc Naturel Régional de l'Avesnois).
- Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois a fourni des brochures « plantons le décor »,

Marcelle Ghaye : indique que Madame Sandrine Jeronnez souhaite avoir un plan de l'école pour établir le plan d'évacuation. Malika et Marie-Florence souhaitent une heure de temps supplémentaire pour pouvoir terminer leur travail (notamment ménage). Rappelle que la mairie est fermée le vendredi matin.

Gérard Druelle :

- indique que certaines personnes regrettent que le questionnaire formulé par la CCPM à propos d'une possible formation dans le domaine de l'informatique, faisait appel à trop de questions concernant notre vie privée.
- il a été signalé une racine poussant de manière anormale au niveau du « point d'arrêt ».

Noël Delleaux : présente la salle Testelin en 3D afin d'imaginer une possible remise en peinture.

Mehdi Hamida : s'occupe de l'achat d'une nouvelle sonorisation.

Jean Marc Lefebvre :

- remercie pour le soutien et l'accueil réservé au jeune orchestre du Hainaut Cambrésis. de la part du jhc pour l'accueil à Jolimetz,
- souhaite que des bancs soient installés dans le village. Monsieur le Maire indique que cela peut être envisagé dans le cadre du projet d'aménagement de la rue du pavé.

Bénédicte Dzikowski : souhaite réunir les associations le jeudi 11 octobre 2018 à 19 heures salle Testelin. Il y aura une réunion pour la foire aux vins samedi à 10H30.

Mireille Dupire : indique que pour le téléthon elle se propose de ré-organiser une vente de petits pains-viennoiseries. Elle projette une soirée dansante + karaoké avec petite restauration le 8 décembre + une marche l'après-midi.

Edith Glasse : demande des informations sur la réunion organisée par la CCPM autour du thème « bien vieillir » et demande quel a été le résultat du vote pour le concours concernant le bégainage. Monsieur le Maire indique que Jolimetz n'a pas été retenu.

Charles Autreaux :

- Souhaite que l'on se serve de notre panneau lumineux pour rappeler que notre traversée de village doit se faire à 50 km-heure.
- Souhaite accueillir un spectacle : « lecture théâtrale » le samedi 20 octobre 2018 (entrée gratuite).
- Souhaite organiser un concert en début d'année 2019 avec Basha Slavinska (accordéoniste classique) et imagine également pour 2019 la projection d'un reportage « désolation » (le récit de vie d'une habitante de Syrie brûlé au napalm).

Jacques-Anthony Vienne :

- A assisté à la réunion organisée par la gendarmerie. Jolimetz n'a pas eu au cours du premier semestre de souci important de sécurité.
- Indique que la région Hauts de France nous propose de monter un dossier pour obtenir une subvention permettant la restauration de la maison Pépin.
- Signale l'installation d'un nouveau maraicher à la ferme du Rond Quesne (point d'arrêt) ouvert tous les jours.

12) Délibération - subvention « École numérique innovantes et ruralité ».

Monsieur le Maire a ajouté ce dossier de demande de subvention en dernière minute car il doit être déposé à l'académie de Lille avant le 10 octobre. L'appel à projet s'intitule « Écoles numériques innovantes et ruralité ». Dans le cadre du projet global, la subvention de l'État couvre 50% de la dépense engagée pour l'école. Cette dépense doit s'élever à minima à 4000€ (bénéficiant ainsi d'une subvention de l'État de 2000€) et est plafonnée à 7000€ pour chacune d'entre elles. Des échanges ont eu lieu avec la Directrice de l'école et les enseignants, mais le dossier n'est pas encore finalisé à ce jour. Le projet porte sur l'achat 12 ordinateurs portables, un vidéo projecteur (attente d'un devis). Dans l'attente, monsieur le Maire propose une somme de 3000 € pour soutenir ce projet.

Résultat du vote : 14 voix pour.

Fin de la séance à 24 heures.

Le MAIRE, Didier DEBRABANT